RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XIV. — Arts chimiques.

4. — Corps gras, bougies, savons, parfumerie.

N° 434.604

Eau de toilette.

MM. John Boyd DUNLOP et John Boyd DUNLOP Junior résidant en Angleterre.

Demandé le 28 juillet 1911.

Délivré le 1er décembre 1911. — Publié le 8 février 1912.

(Demande de brevet déposée en Angleterre le 17 octobre 1910. — Déclaration des déposants.)

La présente invention se rapporte à une lotion perfectionnée pour la peau, destinée principalement à adoucir et à embellir l'épiderme, ainsi qu'à rendre plus active la circulation du sang aux endroits où elle est appliquée.

Conformément à la présente invention, la lotion destinée à être appliquée sur la peau comprend une solution d'un phosphate de soude, de préférence de monophosphate de soude (ou d'un biphosphate hydrogéné de soude), à laquelle peut être ajouté, si on le désire, du chlorure de sodium ou de potassium.

Le phosphate de soude est sujet à se décomposer et les expériences ont démontré que l'adjonction de chlorure de sodium ou de potassium est efficace pour le maintenir dans sa condition originale.

Le chlorure de sodium ou de potassium possède en outre la propriété d'augmenter l'action de la lotion sur la peau.

Il peut être également préférable d'ajouter à la solution un ingrédient alcalin tel que de l'ammoniaque, du savon, du carbonate de potasse ou du carbonate de soude. Ces ingrédients ont pour effet d'augmenter les qualités détersives de la lotion.

On a déjà proposé de mélanger de petites quantités de phosphate de soude avec du savon ou des poudres de savon employées pour le nettoyage ou le lavage, dans le but d'adoucir des eaux calcaires et de permettre l'emploi du savon. Il a été également proposé, comme variante, d'ajouter du phosphate de soude à l'eau.

Pour la préparation de la lotion objet de cette invention, les proportions suivantes donnent de très bons résultats :

Au monophosphate de soude ou phosphate ordinaire mélangé avec un poids égal soit de chlorure de sodium, soit de chlorure de potassium, on ajoute de l'eau dans la proportion de 8 à 10 parties en poids d'eau, par rapport au poids de phosphate de soude et de chlorure de sodium ou de potassium. La quantité d'eau dépend de l'effet que la lotion doit avoir sur la peau. Pour augmenter l'action détersive de la lotion, un petit pourcentage de l'un ou de tous les agents alcalins déjà mentionnés peut être ajouté.

Cette lotion ainsi préparée doit être employée à des intervalles d'une semaine environ, car son emploi continu serait susceptible d'occasionner une certaine rugosité de la peau par suite de la réaction. Lorsqu'on veut se servir tous les jours de cette lotion, la proportion du phosphate de soude doit être environ de deux parties ou moins pour cent parties de chlorure de sodium ou de potassium.

La lotion est appliquée sur la peau avec une légère friction, ou bien elle peut être mélangée avec l'eau servant aux ablutions.

Bien qu'on ait indiqué à titre d'exemple certaines proportions des ingrédients, la présente invention n'est pas limitée aux proportions données, qui peuvent varier pour communiquer l'effet voulu à la peau. On peut également employer d'autres phosphates de soude que les monophosphates.

RÉSUMÉ.

Lotion pour la peau, caractérisée par une solution de phosphate de soude avec ou sans addition de chlorure de potassium ou de chlorure de sodium et d'un agent alcalin, tel qu'ammoniaque, savon, carbonate de potasse ou de soude, le tout dans des proportions appropriées suivant l'usage.

JOHN BOYD DUNLOP
ET JOHN BOYD DUNLOP JUNIOR.

Par procuration :

DUPONT et ELLUIN.

Pour la vente, s'adresser à l'IMPRIMERIE NATIONALE, 87, rue Vieille-du-Temple. Paris (3e).